

ORBELLO GRANULATS ST GEORGES

Lieu dit « Goulvent » - 53480 SAINT GEORGES LE FLECHARD

RELEVÉ DES NIVEAUX DE VIBRATIONS LIÉES AU TIR DE MINES DU 28/09/20

○ **PLAN DE TIR**

- Charge unitaire maximale : 105 kg

○ **RESULTATS TRANSCRITS DANS LES TABLEAUX CI-DESSOUS :**

➤ **STATION A : « EAU DE SARTHE »**

Station distante à 500 m du tir

Composante	Longitudinale	Transversale	Verticale
Vitesse (mm/s)	0.762	0.54	0.699
Fréquence (Hz)	42.6	18.2	64
Vitesse pondérée (mm/s)	0.58	0.49	0.35
Vitesse maximale admise (mm/s)	10	10	10
Conformité avec l'article 3.6.1.2. De l'A.P. n° 2010-P-84 du 15/01/10	OUI	OUI	OUI

Les vitesses particulières engendrées par le tir du 22 Janvier 2020 respectent les seuils fixés par l'arrêté préfectoral du 15/01/2010.

➤ **STATION B : « La Lune »**

Station distante à 450 m du tir

Pas de déclenchement de l'appareil de mesure

➤ **STATION C : « Les Petits Champs »**

Station distante à 330 m du tir

Composante	Longitudinale	Transversale	Verticale
Vitesse (mm/s)	2.54	6.255	2.159
Fréquence (Hz)	17.6	13.10	14.20
Vitesse pondérée (mm/s)	2.21	6.6	1.75
Vitesse maximale admise (mm/s)	10	10	10
Conformité avec l'article 3.6.1.2. De l'A.P. n° 2010-P-84 du 15/01/10	OUI	OUI	OUI

➤ **STATION D : « Goulvent »**

Station distante à 800 m du tir

Pas de déclenchement de l'appareil de mesure.

○ **OBSERVATIONS**

Les vitesses mesurées respectent les seuils fixés par l'arrêté préfectoral du 15/01/2010.